Photo

CERCLE DES NAGEURS DE NIORT

BUREAU & PERMANENCES

cercledesnageursdeniort@gmail.com

Bureau du club Pré-Leroy.

Bulletin d'adhésion Saison 2022-2023

Renouvellement ☐ **Nouvel Adhérent** ☐

NOM et PRENOM de l'adhérent : ……

Né(e) le : ..... / ..... / ..... Sexe : F M Nationalité : .....Lieu de naissance.....

Profession : ……**Société :** ……

Pour les mineurs NOM et PRENOM du responsable légal : …… **Né(e) le : ..... / ..... / .....**

Profession du parent1 : ……**Société :** ……

Profession du parent2 : ……**Société :** ……

Adresse 1 : .....
……
Code Postal : ..... **Ville :** .....

Adresse 2 : .....
……
Code Postal : ..... **Ville :** .....

Courriel 1 :

Courriel 2 :

(Merci d'écrire très lisiblement et en lettres majuscules)

Téléphone fixe 1 : ..... **Portable 1 :** .....

Téléphone fixe 2 : ..... **Portable 2 :** .....

Discipline(s) :	**Créneaux :**

Frais de dossier nouvelle adhésion : **20 €** ☐

Montant total à Payer : **€**

Paiement	**Nom et Prénom du payeur :**……..		
Chèques :	**Espèces :**	**Chèques Sport CAN**	**Autres :**

CONDITIONS GENERALES - SAISON 2022 / 2023

NOM et PRENOM de l'adhérent : ……..…….

La remise d'un certificat médical est **OBLIGATOIRE pour tout nouvel adhérent au club**. Les adhérents du club ayant donné un certificat médical lors de leur inscription **la saison 2019-2020** ont désormais l'obligation de fournir un questionnaire de santé tous les ans avant le renouvellement de leur certificat médical dans la période des 3 ans.

En tant que représentant légal pour les enfants mineurs, je m'engage à laisser mon enfant sur le lieu d'entraînement, seulement après avoir eu confirmation de la présence de l'éducateur assurant le cours de celui-ci. La prise en charge de l'adhérent par le club commence et s'arrête aux heures précises des séances d'entraînement. **Toute absence de l'enfant devra *être notifiée par mail* au secrétariat du club**.

En tant que représentant légal pour les enfants mineurs, j'autorise le CERCLE des NAGEURS de NIORT à transporter mon enfant dans le véhicule désigné pour le transport lors des entraînements, compétitions ou stages : voiture particulière, véhicule de location ou transport en commun (lors de leur sélection, Le CERCLE des NAGEURS de NIORT demande aux personnes véhiculant des adhérents, de vérifier auprès de leur compagnie d'assurance d'être garanti pour les « personnes transportées »).

Sauf refus exprimé par courrier, tout adhérent autorise le CERCLE des NAGEURS de NIORT à utiliser, les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation aux cours, entraînements, compétitions et autres sur lesquelles il pourrait apparaître, ainsi que sur tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Tout adhérent accepte de recevoir les informations du club par courrier électronique ou par SMS (mail obligatoire). ☐ **oui** ☐ **non**

L'adhérent accepte la transmission de son nom et prénom pour avoir sa carte d'accès auprès de la CAN. ☐ **oui** ☐ **non**

Le CERCLE des NAGEURS de NIORT a obligation de licencier tous les adhérents auprès de la Fédération Française de Natation. A cet effet, **chaque adhérent à l'obligation de remplir l'imprimé de licence FFN qui lui sera remis à la rentrée et de le renvoyer au club rempli et signé**.

Cette licence ouvre des garanties de base de l'assurance FFN « Responsabilité Civile et Individuelle Accident ». Tout adhérent peut s'il le souhaite, souscrire une garantie avec options complémentaires (coût à la charge de l'adhérent), laquelle donnera droit à des montants de remboursement plus importants.

Les entraînements se déroulent dans les piscines de NIORT AGGLO mises à disposition pendant la saison 2022 - 2023, hors vacances scolaires et jours fériés et cas de fermetures exceptionnelles.

Le CERCLE des NAGEURS de NIORT ne pourra être tenu responsable d'un mauvais fonctionnement ou de la fermeture de celles-ci (grève, vidange, problème technique…), **et ne pourra effectuer de remboursement ou report de séance pour ces raisons.**

Pas de rattrapage de séance pour toute absence d'ordre personnel ou professionnel.

De même, **Le CERCLE des NAGEURS de NIORT** ne pourra être tenu responsable à l'égard de l'adhérent, des vols ou dégradations commis dans les vestiaires ou dans l'enceinte de la piscine.

Tout adhérent ayant un comportement ou des agissements à l'encontre de l'esprit sportif envers un camarade, un éducateur ou pouvant gêner la bonne entente et le bon fonctionnement d'un groupe pourra se voir exclure temporairement ou définitivement du club.

En vous inscrivant, vous ou votre enfant, au **CERCLE des NAGEURS de NIORT**, vous devenez membre d'une association autogérée par ses adhérents, et devez, de ce fait, aider le club dans son fonctionnement. Merci de vous faire connaître auprès de notre secrétariat : ***cercledesnageursdeniort@gmail.com***

Pour TOUS les adhérents (les responsables légaux pour les adhérents mineurs)
J'ai pris possession des statuts, du règlement intérieur en téléchargement sur le site : http://www.cnniort.fr/
J'ai pris acte que dans le cadre du contrat d'association, l'adhésion au club vaut acceptation des statuts et du règlement intérieur (article 7 des statuts)"

Les demandes de remboursement de cotisation ne sont prises en compte, sauf pour des motifs médicaux sérieux et de mutations professionnelles.
La demande de remboursement se fera uniquement par courrier (pas de courriel) dans les 15 jours, dès lors que l'interruption a eu lieu et accompagnée du justificatif médical ou professionnel.

Date ……**Signature** ……

TOUT DOSSIER INCOMPLET LORS DE L'INSCRIPTION SERA REFUSE

- ❑ Le règlement de l'adhésion et de la licence sportive en espèces ou par 1,2,3, chèque(s) encaissable(s) en 3 mois (chaque chèque portant au dos les nom et prénom de l'adhérent).
- ❑ Un certificat médical pour tout nouvel adhérent (valable trois ans)

Les statuts et le règlement intérieur sont à disposition sur le site du club : **http://www.cnniort.fr/**